

Abidjan, le 31 AOUT 2009

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES USAGERS
SYDAM WORLD

Les éclatements de lignes nécessaires pour l'apurement des déclarations sommaires sont effectués par le Bureau de Suivi des Marchandises Sans Déclarations (au Port et à l'Aéroport).

Par conséquent il est demandé à tous les usagers d'adresser leurs demandes d'éclatement au dit Bureau.

Le Directeur de l'Informatique

THIA LABI DOMINIQUE

